

L'AFFÛT

LE MAGAZINE DE L'A. AGENCE CULTURELLE NOUVELLE-AQUITAINE

ÉTÉ 2022

POLITIQUES PUBLIQUES p.3
**CONTRAT DE FILIÈRE
MUSIQUE ET VARIÉTÉS**

ARTISTES & CIES p.6
COMPAGNIE CARNA

SCÈNES & LIEUX p.7
ROCK & CHANSON
Talence (33)

TENDANCES p.9
**LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE
DES FESTIVALS**

L'ACTUALITÉ CULTURELLE p.5
SOLIDARITÉS ARTISTIQUES
Aurore Claverie – La Métive
Elise Autain – Le Moulin du Roc
Sandra Beucher – Villa Bloch

ÉDITO

POLITIQUES PUBLIQUES P. 3 à 4

Contrat de filière Musique et variétés
La Nouvelle-Aquitaine,
terre de soutien à la création artistique

L'ACTUALITÉ CULTURELLE P. 5

Solidarités artistiques

- Aurore Claverie – La Métive
- Elise Autain – Le Moulin du Roc
- Sandra Beucher – Villa Bloch

ARTISTES & CIES P. 6

Compagnie Carna à Parthenay (79)

SCÈNES & LIEUX P. 7

Rock & Chanson à Talence (33)

TRAJECTOIRE P. 8

Mon métier – Artiste visuel

TENDANCES P. 9

- La communication numérique
des festivals

DU CÔTÉ DE L'A. P. 10 & 11

Les ateliers de L'A. trajectoire

La danse en Nouvelle-Aquitaine

Retour sur...

- Laboratoire de cartographie
marionnettique
- Séminaire du Réseau 535 sur les
relations élu·e·s à la culture & opéra-
teur·trice·s du spectacle vivant

Santé au travail : quels sont
les risques pour les professionnel·le·s
du spectacle vivant ?

5^e Forum entreprendre dans la culture
en Nouvelle-Aquitaine

La dernière édition du baromètre de référence Democracy Index, publié chaque année par l'hebdomadaire The Economist, révèle que seulement 45,7% de la population mondiale vit aujourd'hui en démocratie. Le pourcentage était de 49,4% en 2020. Si on ajoute que l'indice de démocratie (indicateur élaboré par le groupe Economist Intelligence Unit qui se fonde sur 60 critères regroupés en cinq catégories : processus électoral et pluralisme, libertés civiles, fonctionnement du gouvernement, participation politique, et culture politique) a connu sa plus forte baisse depuis 2010 en passant de 5,37 en 2020 à 5,28 en 2021, on constate alors une situation assez alarmante. D'autant que dans ce classement, la France apparaît au 22^e rang, plus précisément 1^{ère} de la catégorie des « démocraties défaillantes »... Même si comparaison n'est pas (toujours) raison et que ces classements sont à certains égards problématiques car lacunaires ou orientés, ils ont été élaborés avec un sérieux méthodologique qui doit *a minima* nous permettre d'apprécier une tendance.

Le traitement de la pandémie par notre gouvernement (comme ce fut le cas dans de très nombreux pays) explique sans doute cette « régression » démocratique. Les restrictions de liberté ont été nombreuses et il faudra attendre encore quelques mois pour vérifier qu'elles sont toutes réellement et définitivement levées.

Comme l'indique un article récent de l'excellente revue Usbek & Rica, cette crise démocratique (dont l'abstention aux dernières élections est un signe des plus critiques) inquiète au plus haut sommet de l'État et a poussé le Premier ministre à commander en juin 2021 un rapport à Pierre Bernasconi, ancien président du Conseil économique, social et environnemental (CESE), afin d'élaborer des pistes d'amélioration de la démocratie participative. Un rapport présentant 50 propositions a été publié (téléchargeable sur le site vie-publique.fr).

Comment ce rapport résonne-t-il avec nos secteurs, nos filières ? S'il n'évoque pas de façon directe la culture, je ne peux m'empêcher d'établir un lien avec nos organisations et leurs missions. La finalité des politiques culturelles n'est-elle pas de concourir à la formation et à l'émancipation des personnes ? La liberté de participer à la vie artistique et culturelle ne vise-t-elle pas le respect des droits humains fondamentaux ? La mise en oeuvre des Droits culturels n'est-elle pas une réponse au recul de l'engagement et une vraie voie d'avenir pour une meilleure participation à la vie démocratique ?

Consciente de ces enjeux, L'A. continue d'agir en faveur des Droits culturels en favorisant l'appropriation de la notion (ex : intervention du 17 mai auprès des membres de l'Union Régionale des Centres Sociaux de Nouvelle-Aquitaine) ou en travaillant cet été sur ce sujet avec toute l'équipe réunie et l'appui d'OPALE (Centre national de ressources Culture & Économie Sociale et Solidaire). Cet édit nous offre la possibilité de vous renvoyer aux travaux de Joëlle Zask, (cf. « Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation » paru en 2011), philosophe que nous avons eu l'honneur de recevoir avec l'OARA au Krakatoa à l'occasion de l'étape néo-aquitaine du Tour d'enfance (Assitej/ Scènes d'enfance) fin 2018. Et c'est enfin l'occasion de rappeler qu'une fiche pratique est toujours disponible sur notre site internet.

Pour conclure par un slogan : il n'y a pas de démocratie sans culture ! Pour minimaliste qu'il peut apparaître, il révèle néanmoins la dimension systémique (et donc complexe) et forcément collective des démarches que nous avons à mener.

Thierry Szabo
Directeur

CRÉDITS PHOTOS

Politiques publiques _ p.3 Signature du contrat de filière Musique, photo Paul Robin / _ p.4 *Kid Francescoli*, *Les Francfolies de La Rochelle*, photo DimWorks francfolies.fr / **L'actualité culturelle** _ p.5 *Confiscation*, chorégraphie de Yara Al Hasbani sur la confiscation du corps des femmes arabes, photo Anne-Laure Le Joliff / La famille Bamm, photo Yann Gachet / couverture du recueil de poésie *On ne peut pas se fier...* de Mohammad Bamm illustré par sa femme Nazanin Bamm, photo Patrick Le Bescont / **Artistes et cies** _ p.6 Des femmes respectables, Carna avec Émilie Camacho, Lena Pinon-Lang, Anusha Emrith, Camille Chevalier, photo Étienne Laurent carne.fr / **Scènes et lieux** _ p.7 *SomElse*, Rock & Chanson, photo Lucas Bertoumieu somelse.fr / **Trajectoire** _ p.8 photo Étienne Cocuelle / **Tendances** _ p.9 *La Grande scène*, *Les Francfolies de La Rochelle*, photo Jean-Louis Foulquier francfolies.fr / **Du côté de L'A.** _ p.10 Les ateliers de L'A. Trajectoire, photo iBooCREATION / p. 11 *Saison de Cirque*, Cirque Aital, production Mario del Curto, coproduction Agora PNC Boulazac Aquitaine, photo Mario del Curto, cirque-aital.com



CONTRAT DE FILIÈRE MUSIQUE ET VARIÉTÉS LA NOUVELLE-AQUITAINE, TERRE DE SOUTIEN À LA CRÉATION ARTISTIQUE

POLITIQUE PUBLIQUES 3

Présenté comme un « nouvel outil de coordination de l'action publique sur les territoires », le contrat de filière Musiques actuelles et variétés a pour objectif de créer les conditions d'un modèle socio-économique durable pour les acteurs de cette filière, notamment par l'accompagnement des différents domaines créatifs et le renforcement des coopérations. En Nouvelle-Aquitaine, il se singularise par rapport aux autres régions françaises par son ancienneté, le montant de sa dotation (fonds créatif) et désormais, depuis la signature de l'avenant en janvier 2022, son ouverture à l'ensemble des esthétiques musicales.

Par Sarah Le Blé

« Sorte de ruissellement à l'envers, le contrat de filière permet de faire remonter des problématiques de terrain et d'influer sur les politiques publiques », présente Pauline Gobbini, coprésidente du Réseau des indépendants de la musique. Le RIM est avec la direction régionale des Affaires culturelles (DRAC), le Centre national de la musique (CNM) et la Région une des « quatre têtes » du dispositif, « lequel fonctionne aussi sur deux jambes : le dialogue et l'expérimentation ».

« C'est une sorte de laboratoire au service de la décentralisation d'où peuvent ressortir les enjeux émergents », résume Pauline Gobbini, qui cite en exemple les développeurs d'artistes : « La fonction de développeur d'artistes vient compléter l'approche des tourneurs, des producteurs ou des labels en apportant une vision d'ensemble à 360° ; son activité décloisonnée comprend de l'aide à la création, du conseil en stratégie, du management... Le rôle du développeur d'artistes, qui couvre des besoins transversaux, a pu être testé dans le cadre d'un appel à projet du contrat de filière ; la Région a ensuite créé une aide pérenne dédiée à ces métiers au service de l'émergence et de la diversité musicale. « Ce soutien n'est plus un appel à projet du contrat de filière mais fait partie du règlement intervention de la Région Nouvelle-Aquitaine. »

Financé à parité par l'État et la Région et construit en lien avec le réseau d'acteurs des musiques actuelles, le contrat de filière régional Musiques et variétés est le premier fonds créatif de France, du fait de la fusion des régions, mais aussi parce qu'il traduit un engagement fort de la Nouvelle-Aquitaine pour soutenir la création artistique : « C'est

la marque d'une volonté de l'ensemble des parties prenantes de s'engager avec des crédits importants », souligne Maylis Descazeaux, directrice régionale des Affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine, qui ajoute : « Les crédits débloqués dans le cadre du contrat de filière ne servent pas à compenser le droit commun : ils visent véritablement à expérimenter des politiques culturelles, à mettre en place des solutions face à des problématiques concrètes remontrées par les acteurs de terrain. Les aides ne visent pas à devenir pérennes, elles sont entièrement liées à une expérimentation qui par la suite peut être amenée à être relayée ou essaimée. »

La coopération dans l'ADN de la Nouvelle-Aquitaine

En Nouvelle-Aquitaine, il existe une tradition forte de coopération territoriale, qui date d'avant la fusion des régions. Plusieurs conventions régionales ont ainsi déjà été signées entre l'État, les collectivités et le CNV (qui deviendra le CNM en 2020). « À l'origine des contrats de filière, il y avait des conventions partenariales traduisant la volonté de répondre à des besoins non couverts par les dispositifs existants, d'avoir une proximité territoriale en s'adressant à des structures non encore accompagnées partout sur les territoires, et de travailler étroitement avec les DRAC et les Régions », détaille Pierrette Betto, conseillère à l'action territoriale du CNM.

Le premier contrat de filière Musique et variétés, signé en 2017 en Nouvelle-Aquitaine, s'inscrit totalement dans la continuité de ces conventions : il est

TOUTES LES ESTHÉTIQUES MUSICALES REPRÉSENTÉES DEPUIS JANVIER 2022

Depuis janvier 2022, l'avenant au contrat de filière offre un nouveau chapitre à l'écosystème musical néo-aquitain en augmentant son budget initial et en étendant son champ d'application à toutes les esthétiques musicales, présente Maylis Descazeaux, directrice régionale des Affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine. La signature de cet avenant augmente en effet le budget annuel initial, de 270 000 € à 620 000 € en 2022. « Cet avenant réaffirme l'ambition de répondre de façon concertée aux enjeux de l'écosystème musical en Région, en mutation permanente. Ainsi complété, le contrat de filière fait écho à la création du Rézo Musa, tout récent réseau de filière régional pour les musiques dites classiques », précise la Région. « Ce périmètre élargi correspond aussi à la transformation du Centre national des variétés (CNV) en Centre national de la musique (CNM) depuis le 1^{er} janvier 2020 », précise Charline Claveau en se réjouissant des nouvelles perspectives.



venu consolider les démarches expérimentales mises en place, notamment par le RIM (ex-Rama au niveau aquitain) avec le dialogue entre les acteurs et la coconstruction comme principes de fonctionnement. «Ce qui distingue la Nouvelle-Aquitaine, en dehors du budget qu'elle y consacre, c'est cet esprit de coconstruction des politiques publiques et cette gouvernance ouverte à une diversité d'intervenants, comme Pôle Emploi ou le groupement d'employeurs Agec&CO», souligne Pierrette Betto.

Autre particularité forte en Nouvelle-Aquitaine: le transfert de savoir-faire, dispositif en place dès le début du contrat. Grâce à la médiation du groupement d'employeurs bordelais Agec&CO, le dispositif permet «un échange de compétences de pair à pair» entre des structures qui ont une compétence bien affirmée dans un domaine et d'autres qui la recherche précieusement. «Cela permet à la fois une montée en qualification des acteurs et également une meilleure connaissance des acteurs entre eux, ce qui est un élément essentiel pour l'équilibre de l'écosystème sur un territoire.»

Enjeux sociétaux

Démocratique et expérimental, le contrat de filière permet en outre de faire face aux défis sociétaux, indique Pauline Gobbi du RIM: c'est même «un dispositif qui permet de faire émerger des structures pionnières sur les enjeux sociétaux, qu'il s'agisse de la transition énergétique ou les droits culturels», précise Charline Claveau, vice-présidente en charge des Affaires culturelles de la Région Nouvelle-Aquitaine.

La transition énergétique des structures constitue un axe de développement à part entière dans les nouvelles orientations 2020-2023 du contrat de filière, sans oublier d'autres sujets sociétaux comme la place de la femme dans la musique, le lien aux personnes...

Il s'agit là de mettre en œuvre une «observation continue et partagée de l'évolution des pratiques culturelles et des métiers», de l'impact artistique, culturel et économique des différents dispositifs d'aides publiques... La Région se veut aussi garante de cet esprit de construction collective, indique Charline Claveau: «Le dispositif permet une prise de température permanente, avec une aide au projet en fonction de ce qui est expérimenté.»

Au-delà de l'identification des problématiques et réalités de terrain, les objectifs de ce contrat de filière visent à soutenir la création, la diffusion des œuvres et la circulation des artistes, encourager la responsabilité sociale des organisations créatives, développer les compétences, accompagner la recherche et l'innovation. Et l'avenant tout juste signé (lire encadré ci-contre) élargit encore le champ des applications à la musique de patrimoine et de création.

«Ce contrat permet une véritable approche de filière, il considère un écosystème composé d'acteurs que l'on sait interdépendants.»

Maylis Descazeaux,
directrice régionale des Affaires culturelles
de Nouvelle-Aquitaine

QUATRE CONTRATS DE FILIÈRE EXISTANTS EN NOUVELLE-AQUITAINE

La Région Nouvelle-Aquitaine se caractérise par un engagement fort dans le soutien à la création artistique: elle signe dès 1985 un contrat de filière dans le secteur du cinéma, puis dans celui du livre en 2014. C'est également la première Région à signer à un contrat de filière en musiques actuelles et variétés, le 1^{er} septembre 2017, auquel elle consacre aujourd'hui le fonds créatif le plus important (620 000 €).

La Nouvelle-Aquitaine est enfin la première région de France à signer un contrat de filière pour les arts plastiques et visuels, le 28 juin 2018. Celui-ci s'articule autour de deux axes que sont: «la place de l'artiste» et «le développement territorial».

«Il existe une forte concentration des contrats de filières en Nouvelle-Aquitaine aussi parce que les acteurs sont convaincus que c'est une bonne façon de travailler. D'ailleurs, des passerelles sont envisageables entre les associations porteuses de contrats de filières différents, dans le cadre de transfert de savoir-faire notamment», souligne Maylis Descazeaux, directrice de la DRAC de Nouvelle-Aquitaine.

UN DISPOSITIF COMPOSÉ DE QUATRE PARTENAIRES PRINCIPAUX

La Région Nouvelle-Aquitaine est engagée depuis le début des années 2000 dans une démarche de coconstruction des politiques publiques en faveur des musiques actuelles et des variétés, en partenariat étroit avec l'État et les réseaux représentatifs des acteurs. Cette démarche de concertation a notamment permis la mise en œuvre d'une politique régionale singulière dotée de presque 5,5 millions d'euros.

La direction régionale des Affaires culturelles (DRAC): depuis le début des années 80, le soutien de l'État aux musiques actuelles s'est principalement développé

autour de deux enjeux indissociables: le développement territorial d'une politique artistique et culturelle (réseau des SMAC et de nombreux festivals, fédérations et réseaux qui les alimentent) et le développement d'une politique économique en prise avec les nouveaux enjeux liés au numérique.

Le Centre national de la musique (CNM) garantit la diversité, le renouvellement et la liberté de la création musicale. Ses dispositifs d'aides financières et non financières ont pour objectif de soutenir les auteurs, compositeurs, artistes et les professionnels qui les accompagnent. Il

associe les collectivités territoriales et leurs groupements à l'exercice de ses missions, notamment par des «contrats de filière».

Le Réseau des indépendants de la musique (RIM) a pour objet de créer un écosystème favorable à un développement durable, équitable, coopératif et solidaire des musiques actuelles en région Nouvelle-Aquitaine. Né de la fusion de trois anciens réseaux régionaux de musiques actuelles (la Feppia, le PRMA, le RAMA et des acteurs du Limousin), le RIM rassemble 200 adhérents.

SOLIDARITÉS ARTISTIQUES

La guerre en Ukraine a réactivé des réseaux de solidarité dans le milieu artistique. Depuis de nombreuses années, le monde culturel met en place dispositifs et moyens financiers pour ne pas rester indifférent aux violences du monde. Trois lieux de la région évoquent les projets mis en place en direction d'artistes en exil ou de jeunes migrants mineurs.

Par Stéphanie Pichon

AUORE CLAVÉRIE

LA MÉTIVE MOUTIER-D'AHUN

« La Métive accueille une centaine d'artistes nationaux et internationaux par an. Depuis deux ans, la DGCA* nous donne une enveloppe financière pour accueillir des artistes en situation d'exil. Nous avons ainsi reçu, en partenariat avec l'Atelier des artistes en exil, une chorégraphe syrienne, Yara Al Asbani, un chorégraphe ukraino-congolais Cleve Nitoumbi et, cette année, un chorégraphe guinéen Karim Sylla et un poète soudanais, Wana Mohamed Nour. Ils sont tous en France depuis assez longtemps, entre deux et cinq ans. Cet accueil nous permet de partager d'autres codes de la création contemporaine, d'autres manières d'être artiste. C'est important pour notre équipe : être attentif à ce que notre programmation ne réunisse pas que des personnes blanches, cis-genre, entre 25 et 35 ans. Nous participons aussi au dispositif NAFAS de l'Institut français et de l'Institut français du Liban, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine, qui propose des résidences à des artistes libanais. Rania Raffei est venue trois mois l'an dernier pour écrire son film. Saba Sadr, une artiste spécialisée dans le textile va lui succéder. Et puis l'an dernier, sollicités par la Scène nationale d'Aubusson, nous avons aussi répondu à l'appel du réseau des CDN** pour l'accueil d'artistes afghans. Nous avons accueilli Ramin Mazhar, poète afghan, journaliste, défenseur des droits humains et sa femme. Ils sont arrivés en août en France, en septembre ils étaient installés en Creuse ! Depuis, on s'est occupé de tout coordonner : de la demande d'asile aux déplacements en covoiturage ou les cours de langue. Sans un réseau d'habitants engagés, nous n'aurions pu gérer seuls toute cette logistique. Il y a eu un élan de solidarité très beau. On n'est alors plus seulement dans un rapport professionnel, mais aussi d'humanité. On a aussi appris que lorsqu'on vient de tout quitter, qu'on est en état de choc, la question de l'accompagnement artistique n'est pas prioritaire. Cela n'empêche pas que Ramin inaugure notre rendez-vous annuel, la Festive, du 24 au 26 juin pour fêter les 20 ans de La Métive, avec des lectures de ses poèmes en persan. Se dire, qu'ici en Creuse, nous pouvons recevoir des personnes du monde entier, cela me donne beaucoup d'espoir. Il ne faut pas qu'on reste entre nous ! Il faut impérativement s'ouvrir au monde, que ce soit à l'habitant d'en face, ou à celui que nous aurions pu ne jamais croiser. »

* Direction générale de la création artistique | ** Centres dramatiques nationaux

ELISE AUTAIN

LE MOULIN DU ROC NIORT

« Nous avons mis en place un système de places suspendues à la rentrée 2018 au moment où beaucoup de personnes migrantes arrivaient dans les Deux-Sèvres, des mineurs notamment. Paul-Jacques Hulot, directeur de la Scène nationale de Niort, avait repéré ce dispositif dans un théâtre du Sud de la France. Il s'agit de billets solidaires, à 20€, achetés par nos spectateurs, adhérents ou non. Le plus gros de ces places est acheté à l'adhésion, en début de semestre. Elles sont destinées à faire venir gratuitement des mineurs étrangers, pris en charge par des associations du territoire qui organisent leur venue. Par exemple, l'association niortaise

SANDRA BEUCHER

VILLA BLOCH POITIERS

« La Villa Bloch, propriété de la Ville de Poitiers, a ouvert ses portes il y a trois ans et demi. Elle accueille des résidences d'artistes dans l'ancienne maison de Jean-Richard Bloch, écrivain polygraphe et pacifiste engagé, qui a lui-même protégé des artistes fuyant les répressions franquiste et nazie. Nous pouvons accueillir quatre artistes en simultané, dont un qui fuit la répression dans son pays, via l'adhésion de la Ville de Poitiers au réseau ICORN*, réseau international des villes refuges dont le siège est en Norvège. C'est dans ce cadre qu'est arrivé il y a trois ans le poète iranien Mohammad Bamm et sa famille. La résidence devait durer moins longtemps, mais la crise sanitaire, entre autres, est passée par là. C'était une première pour nous, et nous avons pu réellement mesurer tout ce que cela impliquait d'accueillir une famille en exil : les questions administratives et sociales, l'apprentissage de la langue, le suivi psychologique... Les personnes arrivent souvent abîmées. Mohammad a été emprisonné deux fois en Iran, torturé, et la fuite via la Turquie a été compliquée. Aujourd'hui, nous préparons ensemble leur départ pour que la période post-résidence soit la plus « confortable » possible. Il y a aussi un vrai enjeu de l'accès à l'autonomie. Nous l'avons aussi aidé à traduire ses poèmes et à trouver un éditeur pour un recueil de photographies et de poésie, réalisé avec sa femme Nazanin, photographe, et tout juste paru chez Filigranes. Nous souhaitons que le prochain artiste du réseau ICORN accueilli à la Villa Bloch soit un dramaturge. Un partenariat déjà engagé avec le Méta, Centre dramatique national dirigé par Pascale Daniel-Lacombe permettrait une insertion plus évidente dans le réseau professionnel. »

* International cities of refuge network



Migr'action vient à chaque spectacle avec 10 à 15 jeunes. Nos spectateurs ont répondu présents dès le début, et cela semble s'inscrire dans la durée. Avant le confinement, nous avons même organisé des soirées avec les donateurs et les bénéficiaires. La première année, nous avons accueilli 200 à 250 jeunes migrants, via quatre ou cinq associations régulières. Cette année, nous nous sommes interrogés sur le fait d'élargir cette offre à d'autres publics. Nous avons eu par exemple des demandes d'associations ukrainiennes, à qui nous avons répondu positivement. Mais dans tous les cas, nous souhaitons continuer. »



Parthenay (Deux-Sèvres)

LE CHORÉGRAPHE-SOCIOLOGUE

Partir du réel. Soulever des questions sociales et les porter sur scène. Alexandre Blondel cherche depuis quelques années à croiser démarche sociologique au long cours et création artistique. Son dernier né, *Des femmes respectables*, créé en janvier 2022 dans le cadre du festival Trajectoires à Nantes, a ainsi nécessité trois ans d'entretiens sur le terrain avec des femmes âgées, ouvrières, des invisibles confrontées à la violence de la maternité patriarcale et à l'esprit de sacrifice. Au plateau quatre danseuses s'en emparent, entre textes et gestes imprégnés faisant échos aux propos de ces interviewées. En juin 2021, était né *De la puissance virile*, trio introspectif pour trois interprètes hip-hop questionnant les stéréotypes appliqués aux danseurs de quartiers populaires, forcément puissants. « Je souhaitais raconter et analyser comment ces danseurs s'adaptaient au milieu de la danse professionnelle, quelles stratégies ils développaient pour s'intégrer et trouver des espaces d'existence. J'ai pensé ces deux pièces comme un diptyque autour du genre et de la classe sociale, qui me semblent indissociables. »

Alexandre Blondel a lui aussi d'abord été un corps puissant, passé par la pratique du cirque, du théâtre et de la danse hip-hop, ne croisant la danse contemporaine que sur le tard, tendance danse-théâtre à la Wim Vandekeybus, un modèle. La compagnie Carna a émergé en 2006 de ces croisements entre matières acrobatiques et textuelles. Au tout début, ils étaient trois créateurs. En 2010, la compagnie croise la route de Christian Caro, auteur installé à Poitiers avec qui est créé les *Brûleurs de route*, texte sur les migrants et l'exil, puis *3949, veuillez patienter*, solo de théâtre physique sur mesure, qui connut une belle exposition médiatique lors du festival d'Avignon 2015. Seul en scène, Alexandre Blondel abordait par des évocations corporelles, les rapports si violents à l'administration et à Pôle Emploi. « *Déjà je recherchais ce frottement entre texte et mouvement. Comment dire un texte et bouger en même temps* ».

Un retour à l'université en master de sociologie - et même un projet de doctorat - achève la virage social de son travail, accompagné par les chercheurs Pierre-Emmanuel Sorignet et Eve Meuret-Campfort, qui participent tous deux pleinement à ses créations, dans la phase recherche comme dans la phase studio.

L'ancrage dans le réel se retrouve aussi dans les actions de territoire de la compagnie, implantée depuis toujours à Parthenay. « C'est mon territoire de prédilection ! », la compagnie y donne des ateliers hebdomadaires, mais collabore depuis longtemps avec les 3T à Châtelleraut en termes de médiation. Il y a aussi de belles connexions avec Rouillac, La Rochefoucauld, Ruffec et Barbezieux où Alexandre Blondel a été artiste associé. Désormais, la compagnie construit des projets de territoire sur un rayon plus large avec des partenaires en Nouvelle-Aquitaine mais aussi jusqu'à Nantes et Roubaix.

Mais ce qui lui importe vraiment en ce printemps 2022, c'est la préparation du festival d'Avignon où il présentera, pendant trois semaines, *Des femmes respectables* au théâtre Golovine. Une visibilité importante pour ce travail chorégraphique au long cours, si singulier.

CIE CARNA

ALEXANDRE BLONDEL

Par Stéphanie Pichon

Les créations d'Alexandre Blondel confrontent les corps dansants aux questions sociales. Son dernier diptyque *Des femmes respectables* / *De la puissance virile* est une illustration frappante de ces croisements entre sociologie, danse et théâtre.

L'Affût : D'où vient ce désir de mêler démarche sociologique et danse ?

J'ai toujours eu une sensibilité pour l'actualité. Je ne suis pas un artiste hors sol, mais au contraire très ancré. J'ai eu envie, sur scène, de faire parler des gens qu'on n'entend pas médiatiquement et de soulever des questions laissées de côté. En creusant cela, j'ai collaboré avec des chercheurs, j'ai repris un cursus de sociologie. J'essaie de faire se frotter des disciplines qui ne sont pas vouées à se rencontrer.

L'Affût : Comment conjuguez-vous les temps de recherche et la création en studio ?

Pour moi, la clé c'est la temporalité et l'immersion dans un groupe social. Je m'appuie d'abord sur une bibliographie avant d'enclencher ma propre enquête sociologique. Sur *Des femmes respectables* cela représente un travail de trois ans ! Je fais ensuite un travail de sélection, de priorisation des thématiques. Avec Ève Meuret-Campfort, nous avons imaginé des séquences, fantasmé des choses au plateau. Ensuite vient le temps du studio, un travail de laboratoire, où l'on cherche avec

les interprètes, des dialogues entre les corps et le texte. Pour ce projet, s'est vite imposée l'idée d'essayer d'incarner physiquement la dignité.

L'Affût : Est-ce de la danse documentaire comme on parle de théâtre documentaire ?

Non, on n'est pas qu'à cet endroit là. On s'empare des sources, et on en fait ce qu'on en veut. On y met beaucoup d'humour, de la distance aussi pour ne pas tomber dans l'écueil du misérabilisme.

L'Affût : Les personnes interviewées voient-elles la pièce ?

Oui, pour la première à Nantes, j'ai fait venir quatre d'entre elles, les plus proches géographiquement. On ne sait jamais comment elles peuvent réagir... J'étais ravi de leurs retours : elles ont trouvé ça à leur image. Elles ne se sont pas senties dépossédées, mais mises en lumière positivement. Elles étaient très émuees.

Compagnie Carna

L'archipel, 7 rue de la citadelle 79200 Parthenay

Anne-Charlotte Mary : 06 83 76 15 75 - compagniecarna@gmail.comcarna.fr

Talence (Gironde)

ROCK & CHANSON

Par Stéphanie Pichon

Au milieu des tours du quartier Thouars, à Talence, la SMAC Rock & Chanson déploie projets de territoire participatifs, école de musique et création expérimentale. Un cocktail aussi local qu'inventif signé Delphine Tissot, sa directrice depuis 2020.

L'Affût : Depuis votre arrivée, quelle a été votre action en direction des musiciens ?

J'ai fait en sorte que ce lieu reste une maison pour les musiciens – amateurs et professionnels –, qu'ils se sentent au cœur du projet. On a recréé un dispositif d'accompagnement, le 324°, qui suit leurs projets et favorise leur développement. On a aussi incité les concerts des groupes des adhérents. Et puis, l'été dernier, on a fait ce petit festival Jardins Sonores, en extérieur, avec la scène locale et *Einstein on the Beach*.

L'Affût : Vous avez aussi tissé des liens très forts avec cette association bordelaise portée par Yan Beigbeder autour de la musique expérimentale, ce qui n'est pas forcément dans les ADN des SMAC.

Avec Yan, c'est une belle histoire de rencontre humaine et artistique : lui recherchait un lieu reconnu pour présenter ses projets. Et nous, avec notre « club à la New-yorkaise » comme il aime l'appeler idéal pour les expériences esthétiques... On était fait pour se rencontrer !

C'est une jolie solidarité territoriale entre deux petits qui sont plus forts ensemble. On a d'abord imaginé Frugal, une résidence sur le quartier, qui a donné une performance sonore où les habitants faisaient à manger et étaient partie prenante du projet. Il y a eu trois jours de résidence puis trois représentations dans le quartier. Après cette première collaboration, nous les avons invités sur toute notre saison. Depuis on leur laisse carte blanche. Le collectif est pour ainsi dire résident de Rock & Chanson. Ils font une programmation libre, avec une qualité artistique indéniable.

L'Affût : Il sera aussi présent sur les prochains Jardins Sonores du 9 au 10 juillet, à Talence, au Parc Chantecler.

Je n'envisage même plus la programmation sans qu'ils soient là après la saison que nous avons vécue ensemble ! Pour *Jardins Sonores*, ils préparent, entre autres, des écoutes sous d'anciens casques de coiffeur...

PETITE, CURIEUSE, ATYPIQUE !

Delphine Tissot est l'une des trois femmes à la tête d'une SMAC* en Nouvelle-Aquitaine. Sur l'agglomération bordelaise, la salle talençaise fait figure de petit poucet aux côtés des trois autres scènes labellisées (le Rocher de Palmer, le Krakatoa – dont Delphine Tissot a été administratrice –, la Rock School Barbey). Avec sa mini-jauge – 160 debout, 40 assis – et son budget serré (600 000€), Rock & Chanson doit jouer d'autres cartes pour exister. Celles du territoire, de la création locale, du tissage de projet au plus près des habitants.

En janvier 2020, tout juste nommée, Delphine Tissot héritait d'une longue histoire de 35 ans au cœur du quartier prioritaire Thouars, à Talence. Patrice Dugornay y avait façonné un lieu où concerts, école de musique et studios de répétition se côtoyaient dans une ambiance de quartier. Deux ans plus tard, la directrice a connu une pandémie, des mois de fermeture, mais a pris le temps de remanier le projet à sa mesure : curieuse, citoyenne et expérimentale.

La marge artistique dédiée chaque année à la programmation, ne lui permet pas de jouer dans la même cour que les autres. « On n'est pas du tout dans une programmation de SMAC habituelle. On est plus à la marge, privilégiant l'émergence, la scène locale et l'expérimental. » Ainsi l'association Einstein on the Beach a eu carte blanche toute cette saison pour une programmation « Off the Beach » où se sont croisés des artistes tels que Rien Virgule, Jihem Rita ou Rouge. En avril, l'association a même imaginé une journée parcours musical entre le marché des Capucins, à Bordeaux et la salle, à Talence, avec concert surprise dans le bus entre les deux lieux. « On travaille la création sous toutes ses formes, moi je viens de là ! », rappelle celle qui est passée, entre autres par Césaré, Centre national de création musicale à Reims. « Nous organisons en moyenne trois concerts par mois, et puis, depuis l'été dernier, le festival Jardins Sonores, imaginé pour marquer nos retrouvailles post-fermeture avec tous nos adhérents ».

Car oui, les 500 adhérents de Rock & Chanson sont une force, autant que la gouvernance partagée, la participation aux instances démocratiques de la ville, et aux événements rythmant l'année comme le Carnaval. « Nous sommes là pour créer du lien entre les personnes. En arrivant, j'ai fait le constat que les gens du quartier n'étaient pas forcément au courant de ce qu'on faisait. Avec l'appui de la DRAC nous avons commencé à construire des projets de territoire expérimentaux. » En est ressorti Get Lucky, programme incitant les jeunes du quartier à venir développer un projet musical dans les murs ou Les Rencontres Buissonnières, résidences artistiques participatives. À cela s'ajoutent d'autres accompagnements et médiations à l'esprit novateur : la création jeune public « maison » *Léa et la Boîte à colère* ou les *Boîtes électriques*, outil numérique de sensibilisation à la musique développé avec Guillaume Martial.

Ces succès de proximité n'empêchent pas Delphine Tissot de rêver à une rénovation générale du lieu, dont les huit studios de répétition, celui d'enregistrement, l'école de musique et la salle de concert, auraient besoin d'être adaptés aux pratiques foisonnantes d'aujourd'hui.

* Scène de musiques actuelles, label du ministère de la Culture

Rock & Chanson

Parc Chantecler, 181 rue François Boucher 33400 Talence
05 57 35 32 32 – info@rocketchanson.com
rocketchanson.com

MON MÉTIER

ARTISTE VISUEL

Ce numéro de l'Affût vous invite à faire connaissance avec Yoann Hébert, artiste visuel, créateur de l'œuvre *Le cube infini*.

Il nous raconte son métier, comment il l'exerce et comment il se projette.

Par Marion Ecalte et Mélanie Guittou

Yoann Hébert

Interview

L'Affût : Décrivez-nous votre métier ?

Je suis actuellement artiste-auteur et plus particulièrement artiste visuel. Un artiste visuel va créer une œuvre physique, souvent hybride. Pour ma part, j'ai créé un objet que j'ai imaginé avec une composition, un sens, que j'essaie de retranscrire à travers cet objet-là. J'ai plusieurs objectifs : dans la phase de conception, le convertir en quelque chose de physique, de palpable ; dans la phase de création, m'entourer de gens ; et dans la phase de diffusion, essayer de faire vivre l'objet artistique à travers les différents circuits du milieu culturel. Artiste est un métier non cartésien. Il est sujet à interprétation. Dans l'art visuel, l'idée d'expérimentation est très importante. Il ne m'est jamais arrivé de faire quelque chose que je savais faire. À chaque fois, j'essaie quelque chose de nouveau. Je trouve cela difficile d'être sûr de soi sur la définition de ces métiers-là. Certains artistes viennent avec une envie de transmettre quelque chose et du coup s'entourent de gens qui peuvent le faire techniquement. Il y a l'idée fantasmée de l'artiste qui n'a « juste que des idées » et qui a la chance ou se donne les moyens de rencontrer des personnes qui vont lui permettre de convertir ces idées-là. D'autres sont d'abord attirés vers un milieu ou par un métier. Ça a été mon cas avec le cinéma, la musique, en tout cas le milieu artistique. Même s'il y a l'envie de porter ses propres créations, ça commence par le fait d'être technicien pour d'autres, produire le film d'autres... À partir de là, on peut commencer à avoir de la légitimité pour porter ses propres créations.

L'Affût : Quel a été le déclencheur, comment avez-vous démarré dans ce métier ?

Le métier d'artiste au sens général ça vient depuis toujours, déjà par le théâtre quand j'avais 6 ans, la musique quand j'en avais 10, le cinéma quand j'en avais 20 puis les arts visuels plutôt vers mes 25 ans. Ça vient d'une sorte de fascination, d'envie de créativité.

Concernant l'art visuel précisément, c'est un projet de création de lieu de vie culturel à Bordeaux qui a déclenché mon activité. Le projet a été annulé mais mon idée d'œuvre à présenter dans ce lieu m'est restée dans la tête. J'ai voulu la convertir en clip mais finalement je l'ai convertie en œuvre d'art visuel. Finalement, c'est un financement de la région Nouvelle-Aquitaine qui a pu permettre que je vive de cette activité depuis un an et demi et qui va me permettre de continuer à la poursuivre.

L'Affût : Qu'est-ce qui vous plaît dans votre métier ?

L'un des meilleurs sentiments est de pouvoir convertir une idée en quelque chose qui existe, de palpable, qui est devant moi. J'aime le fait que ce soit physique et non dans un disque dur, de sortir de l'ordinateur et d'aller vers quelque chose de physique, de réel. J'aime aussi créer un objet qui raconte quelque chose par lui-même et qui peut être interprété par 1 000 personnes, 1 000 artistes. C'est agréable d'avoir quelque chose qui vit sans soi.

L'Affût : Un projet à partager ?

Mon projet s'appelle le Cube infini. C'est un cube de 27 mètres cubes qui est entièrement fait en miroirs sans tain. Le miroir sans tain marche avec la lumière. La partie qui est éteinte est une vitre et la partie allumée est un miroir. Quand on allume l'intérieur du cube, l'intérieur est reflété à l'infini. La personne à l'intérieur du cube est l'artiste. Il ne voit pas l'extérieur et se retrouve dans une expérience autocentrée. Le spectateur, lui, se retrouve à l'extérieur du cube et a une position de voyeur. Il voit sans être vu. L'interactivité présente sur une scène classique est complètement cassée. Cela crée une nouvelle forme de relation entre le performeur et le spectateur. Et surtout, cela met en exergue le côté « voyeur » qui est complètement présent aujourd'hui, que ce soit par le biais des réseaux ou par d'autres manières et qui pourtant reste

assez tabou. Personne n'assume vraiment de vouloir regarder l'autre sans être vu ; pourtant tout le monde le fait au quotidien inconsciemment ou consciemment. On force donc la main au spectateur de se retrouver dans cette situation-là et je trouve ça intéressant.

L'Affût : Vos grands projets/chantiers à venir ?

Le projet du Cube infini a été imaginé en 2019 et a fini d'être construit en mars 2022. On commence une première tournée en juillet en Nouvelle-Aquitaine. On prépare une diffusion plus large en Europe pour l'été 2023. On organise une résidence d'expérimentation avec une association hongroise qui mêle arts, sciences et technologies et une structure italienne. On va tous se rejoindre en France puis on fait une résidence de création en Italie et en Hongrie. Et entre ces deux tournées (été 2022 et été 2023), il y aura sûrement la place pour d'autres projets plus éphémères et pour une utilisation diverse et hybride de cet objet-là.

L'Affût : Votre métier dans 10 ans ?

La VR [réalité virtuelle] ou le métaverse prennent énormément de place. Le risque serait que les sources de financement soient trop concentrées sur de l'innovation technologique et peut-être plus assez sur de l'art visuel. Mais sinon au niveau purement artistique et de l'expérimentation, c'est en plein essor, il y a toujours la possibilité d'innover. Je pense qu'il y a aussi un intérêt du public à découvrir ce genre d'œuvres-là. Tout le monde a toujours mixé différents univers pour faire quelque chose de nouveau. Mon projet implique aussi des danseurs et du vidéo-mapping, on n'a donc pas fini de voir évoluer les choses !

Où voir le Cube infini ?

30 mai 2022 – inauguration – hôtel Ragueneau / Bordeaux (33)
8 et 9 juillet – Fest. Les Réclusiennes / Ste-Foy-la-Grande (33)
Août – Festival Perform / dans le Médoc (33)
28 août – Open Air / Bordeaux (33)

LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE DES FESTIVALS

Avec la pandémie, le rapport à la communication numérique, tant des personnes que des festivals s'est fortement développé. Les réseaux sociaux sont aujourd'hui incontournables. On observait déjà en 2019/2020 que le budget de certains festivals était aussi important en communication numérique qu'en communication print.

Par Marion Ecalte

Pierre Négrier, chargé de mission, nous explique que le volet sur les réseaux sociaux de l'étude SoFEST (voir encadré) avait pour objectifs de comprendre l'impact social et territorial de la communication numérique mais aussi d'observer sa relation aux bénévoles.

Pendant 1 an, il a décortiqué toutes les publications produites en 2019 par 99 festivals sur 4 mois (3 mois avant le festival et 1 mois après) et les a étudiées selon une grille d'analyse préalable. En Nouvelle-Aquitaine, 7 festivals ont fait partie du panel de l'étude.

La communauté sur les réseaux sociaux souhaite prolonger l'expérience

Créer et animer une page ou un compte sur un réseau social est-ce que ça fait communauté? Oui, nous dit Pierre Négrier. Car à partir du moment où l'on s'inscrit pour suivre une page Facebook ou le compte Instagram d'un festival c'est qu'on veut en savoir plus. Il y a la réalité physique du festivalier qui vient et revient, mais il y a aussi la réalité d'une communauté virtuelle présente qui s'informe et interagit.

Il remarque que la communication des festivals sur les réseaux sociaux s'inscrit souvent dans une dynamique d'expérience festivalière. On ne va pas à un festival comme on va à un concert : on va à un festival pour trouver autre chose qu'une programmation artistique même si les artistes en sont la dimension principale. Les festivaliers sont en recherche d'expérience, d'échange, de partage et de dimension collective. La communication sur les réseaux sociaux des festivals est le reflet de cette expérience non seulement pour les festivaliers mais aussi pour les bénévoles.

Diversifier les contenus au-delà de la mise en avant de la programmation

Pierre Négrier a constaté que le fait de publier sur les réseaux sociaux semble maintenant acquis par l'ensemble des festivals.

Il a analysé les contenus des publications et les interactions avec celles-ci :

85% du total des contenus publiés par les festivals traitent de la programmation artistique, 5% sont des publications dites « commerciales » (disponibilité des places, ouverture de la billetterie, etc.) et 2% est du contenu qui aborde l'engagement social du festival. Les publications qui provoquent le plus de réactions sont celles qui sont le moins créées.

Alice Pont, responsable communication du festival rochelais Les Francofolies (17), nous explique que leur communication numérique est très liée à la programmation et à l'actualité des artistes en amont du Festival (comme les sorties d'album) mais que le reste de l'année, la communication va s'appuyer sur les activités annexes comme « les Chantiers des Francos » ou les engagements du festival autour de « la Journée Mondiale de l'Océan ». Elle observe que les réseaux sociaux sont aussi devenus un vrai moyen d'information avec beaucoup de questions en message ou en commentaire sur la billetterie, les heures de passage, etc.

Morgane Meilleray, attachée de communication du festival Musicalarue (40), nous explique que le festival est très familial et qu'aujourd'hui les communications « papier » et numériques se complètent. La création des contenus sur les réseaux sociaux, mais aussi dans la gestion des feedbacks et l'analyse des données sont des tâches très chronophages. Elle aimerait faire plus de contenus pour présenter le côté coulisses et le côté humain de l'aventure mais pour l'instant la stratégie est travaillée autour des temps forts comme l'annonce de l'ouverture de la billetterie et la présentation des artistes.

Choisir quel public viser pour communiquer sur ses réseaux sociaux

Le public sur les réseaux sociaux est plus jeune que l'âge moyen des festivaliers. Néanmoins, l'étude SoFest nous montre qu'il n'existe pas de corrélation aujourd'hui entre un budget communication numérique conséquent et un public jeune conséquent. Il existe des dynamiques : plus le festival est gros, plus il a de budget communication, plus il publie, plus il a d'interactions... mais il n'a pas un public qui rajeunit pour autant.

Pour les festivals de taille moyenne, il y a une très grande disparité de résultats qui ne permet pas d'établir de règles. On observe surtout que la communication numérique dans les festivals est peu stabilisée et est encore souvent très liée à la personne en charge des réseaux sociaux, à ses compétences, au temps dont elle dispose pour réaliser cette tâche et à son implication.

Aux Francofolies, la communication numérique n'est pas particulièrement ciblée sur un public précis car la programmation est large. Néanmoins, l'équipe reste à l'écoute et à l'affût et ils viennent d'ouvrir leur compte TikTok.

À Musicalarue, la pratique du sponsoring (achat publicitaire sur les réseaux sociaux) a démarré cette année. Morgane Meilleray y voit un intérêt et souhaite le mettre en place de manière plus régulière : les publications sponsorisées lui permettent de cibler une zone géographique et une tranche d'âge et amènent un public différent en dehors de la communauté habituelle, ce qui lui semble intéressant pour renouveler le public.

L'étude SoFEST!, initiée et coordonnée par France Festivals, est le fruit d'une coopération étroite entre une équipe de recherche, codirigée par Emmanuel Négrier (CEPEL- CNRS Université de Montpellier) et Aurélien Djakouane (SOPHIAPOL, Université Paris Nanterre), des réseaux régionaux et nationaux de festivals.

L'étude cherche à connaître les effets durables des festivals du spectacle vivant sur les territoires et la société, au-delà de leur contribution artistique.

Retrouvez l'étude : francefestivals.com/fr/observatoire/toutes-les-etudes/so-fest et l'inventaire des festivals sur la-nouvelleaquitaine.fr/festivals-culturels-nouvelle-aquitaine



LES ATELIERS DE L'A. TRAJECTOIRE

Le Pôle accompagnement et coopération a organisé 2 ateliers du dispositif L'A. Trajectoire les 4 & 5 avril dans les locaux de son antenne poitevine.

Animés par les chargées de missions de L'A., ces ateliers « comprendre son écosystème » et « le cycle du projet artistique », ont permis à une dizaine de participant-e-s d'éclairer leurs enjeux de production et diffusion en échangeant entre professionnel-le-s. En s'appuyant sur les ressources de l'agence, l'atelier « comprendre son écosystème » a permis de mieux identifier les acteurs et les partenaires en région. Concernant l'atelier « le cycle du projet » il s'agissait, grâce à des outils méthodologiques, de prendre la mesure des différents éléments qui constituent le calendrier de production et de diffusion d'un spectacle.

Les participant-e-s sont reparti-e-s avec des outils concrets pour mener à bien leurs projets, grâce notamment à l'intervention d'Antonin Vulin, directeur des projets, des productions, et de la communication au Méta, Centre Dramatique National de Poitiers Nouvelle-Aquitaine.

La majorité des personnes présentes était des artistes, les autres étaient en lien avec des métiers de la diffusion et de la production. Ils et elles étaient venu-e-s pour « apprendre », « comprendre à qui s'adresser », « éclaircir », « améliorer les méthodes », « mieux comprendre ». Ils et elles sont reparti-e-s avec « des outils », « des notions de temps » et « j'y vois plus clair ! » tout en remerciant chaleureusement l'agence pour ces ateliers.

Dans le cadre du dispositif d'accompagnement L'A. Trajectoire, l'agence vous propose des ateliers dans différents lieux de la région tout au long de l'année.

Les prochains ateliers auront lieu le lundi 27 juin à Poitiers :

- **Élaborer un budget de création** (10h/12h30)
- **Communiquer sur son projet** (14h30/17h)

LA DANSE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Au mois d'avril, L'A. s'est mise aux couleurs de la danse à l'occasion du Festival À Corps à Poitiers. Ainsi, elle a coorganisé avec le TAP Scène Nationale une rencontre professionnelle sur « Comment penser la diffusion d'un spectacle de danse dans le contexte actuel ? » le mardi 5 avril. La rencontre a réuni une vingtaine de personnes (directions de structures, artistes, chargé-e-s de production/administration/diffusion, communicant-e-s).

Différent-e-s intervenant-e-s étaient présent-e-s : Céline Bergeron, responsable de la programmation et de l'action culturelle Beaulieu Danse, Sonia Garcia et Séverine Lefèvre, artistes chorégraphes, La Tierce, Christophe Potet, directeur des projets artistique du TAP, Lise Saladain, directrice déléguée du CDCN La Manufacture et Vanessa Vallée, directrice de production de la compagnie Sylex. Ce temps d'échange a été l'occasion de partager leurs expériences de la crise sanitaire. Ainsi, les deux artistes de La Tierce ont pu exprimer le soutien indispensable de leurs partenaires, tandis que du côté des lieux, cela a été l'occasion d'expérimenter de nouvelles pistes, notamment en donnant plus de temps de création et aux résidences. Toutefois, le

manque de visibilité pour les compagnies à cette période est indiscutable. Vanessa Vallée, quant à elle, souligne que ce temps a permis à la Cie Sylex de renforcer ses partenariats.

Nous avons également pu évoquer, en nous appuyant notamment sur l'étude sur la diffusion de la danse de 2011 à 2017 pilotée par l'ONDA, les spécificités de la diffusion liées à la danse. En comparaison avec le théâtre, cette discipline est moins aidée en production. Nous avons donc croisé les regards de nos différent-e-s intervenant-e-s afin d'évoquer la difficulté des programmeurs à aller vers la danse dans des lieux pluridisciplinaires (les directions venant souvent du théâtre), ainsi que la complexité de mettre en mot cet art mal connu.

Enfin, nous nous sommes interrogés sur les leviers possibles. De nombreux dispositifs ont été évoqués ainsi que l'importance de se fédérer et de garder au centre la relation humaine entre les cie et les programmeurs.

LE GUIDE DES ACTEURS DE LA CRÉATION ET DE LA DIFFUSION

Cette nouvelle édition du dossier *La danse en Nouvelle-Aquitaine : Le guide des acteurs de la diffusion et de la création* donne suite aux travaux réalisés depuis 2018 à l'occasion d'une rencontre professionnelle sur la danse.



Il a été conçu pour les compagnies, collectifs et artistes de la danse, acteurs de la diffusion et structures ressources...

Vous y trouverez :

- une carte ainsi que des données chiffrées sur les équipes artistiques, les principaux lieux de création et de diffusion chorégraphique et les festivals dédiés à la danse ;
- une synthèse des ressources en région, des repères sur l'environnement social et réglementaire.

Retrouvez le guide : la-nouvelleaquitaine.fr/la-danse-en-nouvelle-aquitaine

RETOUR SUR...

Laboratoire de cartographie marionnettique

Les 28 et 29 mars 2022, THEMMAA (Association nationale des théâtres de marionnettes et arts associés) organisait, avec le soutien de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, deux jours de laboratoire réunissant des compagnies spécialisées dans le domaine de la marionnette en région.

Ce temps de travail s'est déroulé à l'Espace Jéliote à Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques), grâce à l'implication de la directrice Jackie Challa dans cette réflexion autour de la structuration d'un réseau en Nouvelle-Aquitaine.

Après deux rendez-vous (l'un à Gradi-gnan le 27 novembre 2021 et l'autre à Angoulême le 7 janvier 2022) dans le cadre des « Rendez-vous du Commun » organisés par THEMMAA, les artistes ont pu se retrouver deux journées entières afin d'expérimenter des cartographies subjectives du territoire néo-aquitain et de ses acteurs.

Animées par Sarah Mekdjian (enseignante-chercheuse au département géographie sociale de l'Université Grenoble Alpes et au laboratoire ACTE) et Marie Moreau (réalisatrice, artiste-exploreuse), ces deux journées ont permis à L'A., présente sur ce temps, d'entendre les problématiques rencontrées par les

compagnies et d'être identifiée comme structure ressource pour celles-ci, notamment à travers le travail de cartographie objective des acteurs de la marionnette mené par l'agence.

Dans la continuité de ses travaux sur les arts de la marionnette, L'A. publie ce mois-ci un dossier thématique consacré à cette discipline afin de mêler les paroles des artistes, des institutions et des spécialistes pour dresser un état des lieux du secteur et des enjeux à venir.

Le prochain rdv est donné aux artistes marionnettistes par THEMMAA le 9 juin à La Rochelle à La Cursive.

Séminaire du Réseau 535 sur les relations élu-e-s à la culture & opérateur-trice-s du spectacle vivant

Le 3 mars dernier, le réseau 535 organisait un séminaire à destination de ses membres, lieux de diffusion et des élu-e-s en charge de la culture, afin de travailler la relation entre ces binômes.

L'A., en partenariat avec le réseau et l'Iddac, agence départementale de la Gironde, a mis ses compétences au service de ce temps d'échange en proposant notamment un atelier sur les différences entre un projet de politique culturelle et un projet artistique et culturel.

Nous avons été accueillis à Andernos (Gironde) par Jean-Yves Rosazza, Maire d'Andernos, par Martine Dufourg, élue adjointe à la culture, et par Maud Nicolas, programmatrice du théâtre qui nous ont permis de découvrir le théâtre La Dolce Vita ainsi que la salle du Broustic.

Notons également l'intervention de Frédéric Lafond, directeur des affaires culturelles au Conseil Départemental de la Haute-Garonne, invité par l'Iddac pour venir témoigner de son expérience inspirante pour les personnes présentes.

Cette journée, riche en questionnements et en dialogue, a réuni une vingtaine de binômes, venus de toute la région. Une première étape d'un travail autour de ce sujet avec le réseau 535, accompagné par l'agence sur plusieurs aspects, donnera certainement lieu à de nouvelles rencontres professionnelles pour approfondir ce thème de la relation entre élu-e-s et opérateur-trice-s culturel-le-s !

5^e FORUM ENTREPRENDRE DANS LA CULTURE EN NOUVELLE-AQUITAINE

En 2022, le Forum Entreprendre dans la Culture pose ses valises dans la Métropole bordelaise, plus précisément au Chapitô de Bègles et à la MECA à Bordeaux.

Après 3 éditions dans différentes villes de la région (Poitiers, Mont-de-Marsan et Limoges) et une édition en visio, il a semblé pertinent pour l'agence d'organiser cette 5^e édition au plus près des structures qui composent l'écosystème avec lequel elle évolue presque au quotidien : Pôle Emploi spectacle, les réseaux (le Rim, 535), le Pôle Culture et richesses humaines (AGEC, CO, CONFER), les agences régionales et départementales, les collectivités, etc.

Les partenaires du Forum ont déjà participé à une réunion d'émergence des thématiques pour la prochaine édition. De nombreux sujets nous apparus, on peut en citer quelques-uns : le bilan carbone dans le secteur culturel, l'acquisition du foncier, une cartographie de la chaîne de l'accompagnement, la question de la diversification des financements, l'intersectorialité, etc. Il reste encore à affiner le programme mais **prenons d'ores et déjà rendez-vous les 7, 8 et 9 novembre prochain !**

SANTÉ AU TRAVAIL :

QUELS SONT LES RISQUES POUR LES PROFESSIONNEL·LE·S DU SPECTACLE VIVANT ?

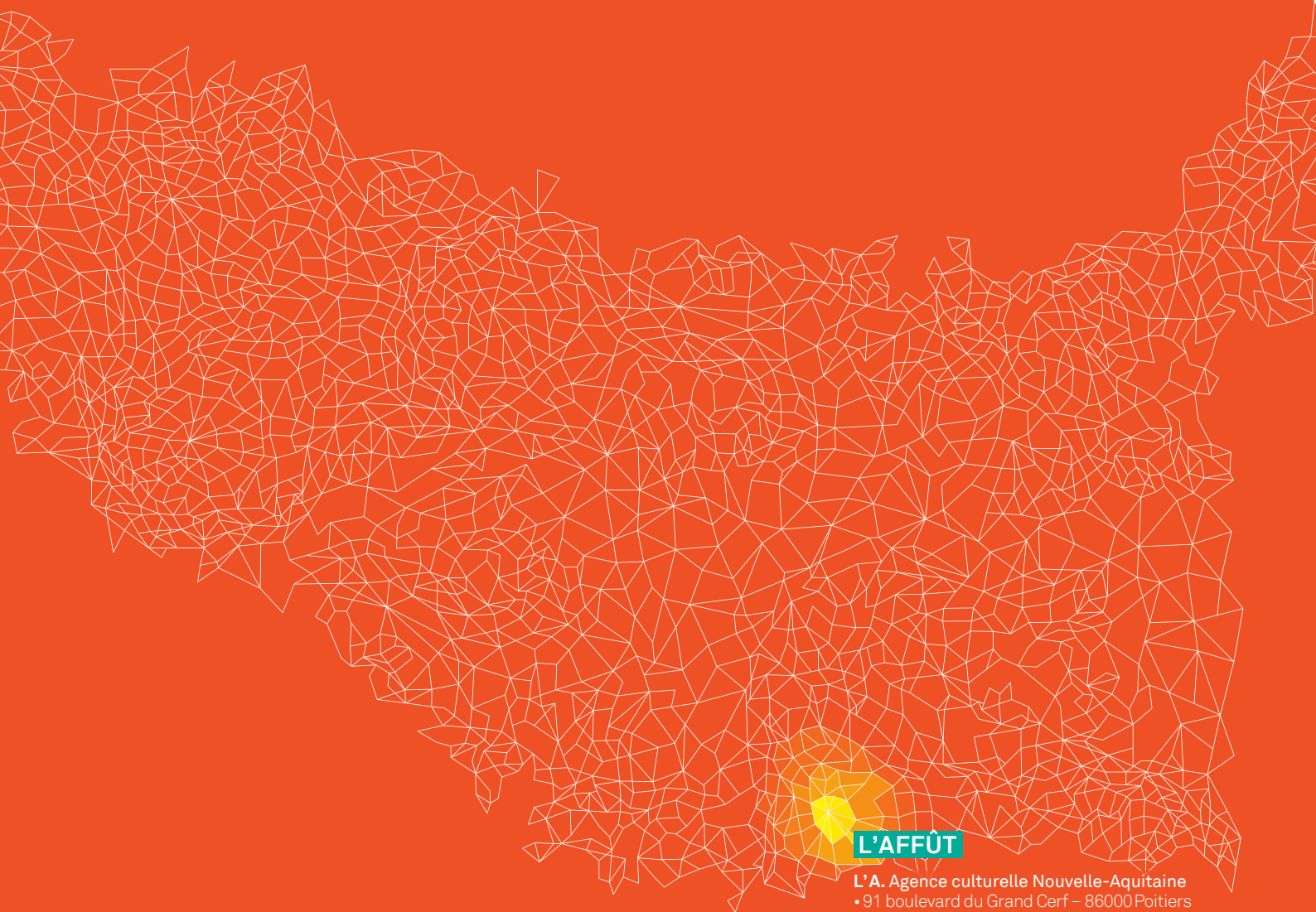
Au delà de la sécurité physique à laquelle on pense spontanément, la prise en compte des questions de santé pour les salarié-e-s au sein des entreprises du spectacle représente un enjeu de plus en plus important pour ces professionnel-le-s : les artistes au plateau, les technicien-ne-s, mais aussi les équipes administratives qui les accompagnent, ainsi que les directions. Après avoir donné un coup de projecteur à la danse avec le Malandain Ballet Biarritz et le Festival *Le Temps d'aimer la danse* en septembre 2021, la **deuxième journée « Risques professionnels dans le spectacle vivant » sera accueillie par L'Agora, Pôle National de Cirque à Boulazac (Dordogne)** et se verra ainsi teintée par les arts du cirque.

Avec le comité de programmation, nous souhaitons sensibiliser et informer la communauté professionnelle et les entreprises du secteur du spectacle aux questions de santé au travail.

De même, nous souhaitons sensibiliser et informer les professionnels de la santé au travail aux problématiques concernant le secteur culturel.

Enfin, cette journée a pour vocation d'initier un espace de rencontre et de coopération entre acteurs culturels et acteurs de la santé au travail en favorisant une évolution positive des pratiques et des conditions de travail des professionnel-le-s.

La journée sera structurée en deux temps, le premier autour des parcours individuels des artistes et des technicien-ne-s, qui abordera la question d'une meilleure appréhension des risques physiques ainsi que les dispositifs d'accompagnement à la sécurisation de la carrière. Le second temps sera consacré aux aspects organisationnels en s'appuyant notamment sur l'approche systémique comme outil pour traiter les risques socio-organisationnels.



L'AFFÛT

L'A. Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine
• 91 boulevard du Grand Cerf – 86000 Poitiers
• 30 cours Gay-Lussac – 87000 Limoges
• 1 quai Deschamps – 33100 Bordeaux-Bastide
05 49 55 33 19 / 05 55 11 05 94
accueil@la-nouvelleaquitaine.fr
la-nouvelleaquitaine.fr

Directeur de la publication

Thierry Szabo

Rédactrice en chef

Marion Ecalte

Rédaction

Mélanie Guitton | Stéphanie Pichon |
Sarah Le Blé

N°ISSN 1165 - 9416

Dépôt légal à parution

Conception / réalisation

Alain Faure

Impression

Graph Impression, tirage 1 800 exemplaires

L'A. Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine est subventionnée par le ministère de la Culture (Direction régionale des affaires culturelles) et le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine.



AGENCE
CULTURELLE
NOUVELLE-AQUITAINE


**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**